

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 52

Artikel: Charité judiciaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ce qui ne coûtait rien, il descendit presto subito direction la cave dans l'intention bien arrêtée de soutirer trois bons verres au bossaton. Jugez de son étonnement quand il vit que la boîte était mise. Cet étonnement passa à l'ahurissement quand en tournant la boîte il entendit un gorgossement, bruit qui lui annonçait que le fût avait été visité et vidé. Il l'ausculta, le bouscula, et après deux ou trois coups bien appliqués put se rendre compte qu'il sonnait le sol de tout en haut. En deux temps, trois mouvements, le voilà parti vers la Jeannette pour explications. Alors, qu'avez-vous fait des troubles que j'avais mis dans le petit fût à la cave. La Jeannette, la figure riante et sûre de son succès lui dit : « Ecoute voi, Pierre, un beau jour, je suis descendue à la cave, j'ai vu ce tonnelet de troubles et me suis dite, la piquette file que diable, si je lui mettais la boîte, ça ferait peut-être un mélange encore passable et puis ça allongerait. J'y mets la boîte, j'en tire un pot et m'aperçois que les troubles étaient revenus tout clairs. Alors, je me dis, oh, je ne mélange rien du tout, ce sera assez bon pour les domestiques. Je ne sais pas comment ça s'est fait, mais le bossaton a été vidé en rien de temps, les hommes ne voulaient plus que celui-là. Je me suis pensée, charette, voilà de la bonne ouvrage, mon Pierre va être content, au prix où il faut tout payer aujourd'hui.

L'histoire qui est authentique et que je vous donne telle qu'elle m'a été racontée, n'indique pas la réponse que Pierre à David fit à la Jeannette, mais ce fut une bonne leçon et dans le village on en fait des gorges chaudes.

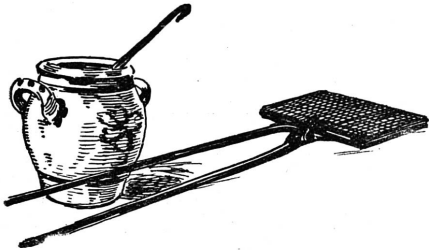
M. Chamot.

Charité judicieuse. — Le laquais : Monsieur le baron, il y a là un pauvre homme qui dit qu'il se trouve sans travail depuis six semaines !

— Sans occupation ? Donnez-lui quelques vieux journaux ; comme cela il aura de quoi s'occuper à les lire.

L'esprit du commerce. — La cliente. — Oui, j'ai trouvé une mouche dans le cake que vous m'avez vendu l'autre jour.

La marchande. — Oh ! madame, qu'à cela ne tienne ; rapportez-nous la mouche, on vous donnera un raisin à la place.



LETRE DE LA MI-DÉCEMBRE

Voici Noël, ô douce nuit !
L'étoile est là qui nous conduit.

Tous, sur la terre vaudoise, petits et grands, ont chanté et chantent ce chant de Noël. Et de tous temps, les petits, en chantant, évoquent ces images que leur imagination, aidée des images de toute sorte, représente comme de grands personnages, vêtus de longues robes brodées, garnies de fourrure, le front ceint d'une couronne ou d'un turban et les mains pleines de présents à offrir au petit enfant Jésus, assis sur les genoux de Marie, et non pas « tremblant sur la paille fraîche. »

On nous disait : Ces mages sont des rois. Et dans notre pensée enfantine, nous les voyions, ces rois, couverts de splendeur, suivre la belle étoile qui les conduisait à Bethléem.

Plus tard, nous avons lu les légendes des rois mages ; la légende allemande de 1492 qui relève l'origine des rois mages dans la prophétie de Balaam, annonçant qu'une étoile merveilleuse paraîtrait quand naîtrait un roi aussi puissant dans le royaume terrestre que dans celui du ciel. Les pays des rois-mages, la légende les appelle les Indes, elle les situe en pleine mer ; ce sont,

dit-elle, des pays entourés par la mer, de tous côtés ; un de ceux-ci s'appelle Nubie et Arabie, et son roi, Melchior ; un autre Godolia et Saba, et son roi, Balthasar, et le troisième, Tharsis, et son roi, Gaspard ; celui-ci, noir comme un Maure. Voilà les trois rois-mages.

Quand ils virent, ainsi le veut la légende, ce petit enfant, si pauvre, si dépourvu de tout, mais que l'étoile leur indiquait par ses rayons ardents, tombant sur l'étable, comme étant sans aucun doute, le roi attendu, leur étonnement fut si grand, qu'ils oublièrent de lui présenter toutes les richesses qu'ils avaient apportées pour lui. Après avoir baisé la terre, devant lui, ce qui était la coutume de leurs pays, ils posèrent avec grande humilité et dévotion, des cadeaux sur les genoux de Marie, car selon cette légende, le petit enfant était vraiment couché dans la crèche, Marie, enveloppée d'un grand manteau blanc ne laissant visible que le visage, retenait croisé devant elle, de la main gauche, ce manteau, assise sur le bord de la crèche, tandis que de la main droite, elle soutenait la tête du petit enfant, alors âgé de 13 jours.

Et ce qu'ils offrirent dans la grande crainte qu'ils ressentirent devant l'humble enfant et mirent sur les genoux de Marie, fut ce qui leur tomba sous la main : Melchior, trente pièces d'or et une petite pomme également en or ; Balthasar, de l'encens, et Gaspard de la myrrhe.

Les lecteurs du *Conteur Vaudois* auraient-ils passé l'époque où les légendes intéressent ? Si tel était le cas, ils voudront bien alors, donner à lire à leurs petits enfants, ce que je leur raconte des rois-mages. Les enfants d'aujourd'hui auraient sûrement le même intérêt à les lire que ceux de notre génération. Puis, le récit ajoutera à leur intention, que les bergers gardant leurs troupeaux suivirent les mages et vinrent contempler, eux aussi, l'enfant divin, ce que voyant, les anges dans le ciel, se réjouirent et chantèrent : « Paix sur la terre et bonne volonté envers les hommes ! »

Ce qui s'adresse autant aux petits qu'aux grands.

Et le *Conteur Vaudois* qui parle au cœur des grands de la terre vaudoise, aura parlé, à son tour, au cœur des petits de la terre vaudoise.

Mme David Perret.

LE POTAGE A LA TORTUE

J'AI assisté, l'autre jour, dit un chroniqueur français, dans une maison où je dinai, à une scène d'une lamentation comique.

Un Marseillais était du nombre des convives. Le maître de la maison avait annoncé un potage à la tortue, et le fils de la Cannebière s'en léchait déjà les lèvres, lorsqu'il reçoit une dépêche qui le fait tomber tout en larmes dans un fauteuil.

C'était la mort de sa femme qu'il apprenait.

On s'empresse autour de lui pour le consoler. La consternation la plus profonde règne dans l'assistance, quand la bonne annonce que le dîner est servi.

— Enfin, dit le maître de la maison, mettez-vous à table tout de même, mon pauvre ami. C'est un malheur irréparable, mais cela ne doit pas vous empêcher de manger.

Le Marseillais se laisse conduire machinalement. Il se cache en sanglotant la tête dans sa serviette. On l'entend qu'il murmure :

— Ma pauvre femme ! ma pauvre femme !

Le fameux potage est servi au milieu d'un silence funèbre.

Le Marseillais y plonge sa cuillère, le goûte tristement, et tournant vers l'amphytrion son visage baigné de pleurs :

— C'est ça que vous appelez du potage à la tortue ?

— Certainement, mon pauvre ami.

— Ça n'a jamais été du potage à la tortue. Je m'y connais. Ah ! ma chère femme ! Quel isolement pour moi !... Je vous assure que ça n'est pas du potage à la tortue.

Il s'interrompt pour essuyer les larmes qui tombaient dans son assiette.

— Qui se serait attendu à cela ! Elle était bien portante quand je l'ai laissée ; elle se plaignait seulement un peu de la tête... Mon bon, il n'y a pas plus de tortue, dans ce potage que dans ma main.

On passe aux hors-d'œuvre, au rôti. Le Marseillais s'abîme dans sa douleur, mange à peine, ne souffle plus mot.

Après le diner, le maître de la maison le prend par le bras pour le reconduire :

— Eh bien, mon pauvre ami ?

— Eh bien ! que voulez-vous !... c'est le ciel qui m'envoie cette épreuve... mais vous pouvez m'en croire, ce n'était pas du potage à la tortue !

A table. — Bien peu de personnes, en se mettant à table, pourraient faire l'histoire de leur couvert. Jamais science ne fut pourtant plus élémentaire que celle-ci.

L'usage des assiettes n'est pas très ancien ; autrefois des tranches de pain coupées en rond servaient d'assiette. Virgile les décrit ainsi dans le repas des compagnons d'Enée, troublé par les Harpies.

Aux serviettes à présent.

On ne s'en servait point dans l'antiquité ; on étendait sur soi une partie de la nappe s'il y en avait. Les premières serviettes ont été faites à Reims et offertes par cette ville à Charles VII.

Les couteaux se perdent dans la nuit des temps. La première coutellerie renommée en France existait au Xe siècle à Beauvais.

A cette époque, on ne faisait point usage de fourchette ; on portait la viande à sa bouche avec la pointe de son couteau.

Les fourchettes remontent seulement au XVIIe siècle. Encore, on ne s'en servait qu'à la table des rois. C'est peut-être pour cela que nous avons encore tant de gens qui mangent avec leurs doigts.

EN FERMANT LES YEUX !..

POURQUOI a-t-il fallu que ce malheureux ténor de phonographe m'assurât, l'autre soir, de tous les bonheurs qu'il éprouvait « en fermant les yeux ». Je le voyais si bien, par delà la corolle de l'instrument, le front haut, les yeux clos, et la bouche en cœur grande ouverte, sa sérénité me parut si enviable que je résolus de fermer définitivement les yeux sur les laideurs de ce monde. Pensez un peu : parcourir la vie sans soupçonner le venin d'un regard, deviser sans souci, ignorant les aimables rosseries dont on se dispose à larder votre belle assurance. Quel sort admirable !..

J'ai voulu tâter ce que me donnerait la politique des yeux clos. C'est pourquoi, hier matin, j'ai quitté ma chambrette, résolu à ne plus descendre ma paupière. J'ai dévalé correctement mes six étages, — je mets six au lieu de trois, parce que la manœuvre a duré plus que de coutume ! — j'ai salué la concierge que j'ai l'habitude de trouver à l'affût au bas des degrés. Cette fois, j'ai pu me dispenser de constater sa hideur... J'ai gagné le bout de la rue paisible et je me suis lancé, toujours les yeux clos, dans le tourbillon du « struggle for life ». J'ai heurté d'abord une bonne dame qui m'a rassuré, de sa voix dolente, « elle en avait vu bien d'autres ». Je me suis embarrassé sans doute dans les jambes d'un bon vieillard, car on a parlé de « jeune goujat ». Enfin, j'ai deviné l'une de mes victimes, un facteur, à ces mots : « un paquet de plus ou de moins ! » Après quoi, j'ai posé mes pieds mignons dans le goudron frais de la chaussée, puis j'ai touché barre sur un tas de sable !.. Toute une série de catastrophes impossibles à imaginer les yeux grands ouverts !..

J'ai fini par bousculer de traitreuses caisses à ordures, lâchement embusquées sur mon passage. Je me félicitai de mon adresse quand, — oh ! douleur ! — je me sentis quitter brutalement la station verticale. Applatissement total, sinistre effacement d'un citoyen paisible... Je dus ouvrir les yeux pour m'épousseter. Je vis, à un balcon voisin, la figure courroucée de mon oncle. Avant qu'il ait eu le temps d'une parole, je criai : « C'est un pari ! » Lui rétorqua : « Paries-tu que tu seras déshérité ? » A quoi je reconnus qu'on ne gagne pas lourd « en fermant les yeux... »

St-Urbain.